

AMÉNAGEMENT : les CCI Rouen Métropole et Littoral Hauts-de-France signe une convention pour accompagner les entreprises normandes de la vallée de la Bresle

La [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN](#) / T : 02.35.14.37.37 et la [CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE](#) / T : 03.21.58.74.15 annoncent la signature d'une convention en faveur d'un accompagnement mutualisé des entreprises se situant dans la vallée de la Bresle. L'objectif est ainsi d'apporter un meilleur service de proximité aux 1 722 entreprises de Seine-Maritime situées entre Aumale et Le Tréport et qui sont actuellement rattachées à la CCI Hauts-de-France. Une antenne va ainsi prochainement être créée place Guillaume-le-Conquérant à Eu.